

VENDREDI 17 DECEMBRE 2004 |

MONS CHEMIN DE LA PROCESSION

## Le grand cimetière, cible des voleurs

**La disparition d'objets en un tel lieu suscite colère et indignation des familles. Que faire?**

**G**ilberte Fostier habite sur la chaussée de Maubeuge à Mesvin. Tous les jours depuis six ans, elle se rend au grand cimetière de Mons, chemin de la Procession, pour se recueillir sur la tombe de ses beaux-parents et bien d'autres sépultures. Depuis, elle connaît très bien l'endroit et a noué des contacts avec des habitués qui, comme elle, viennent aussi pour entretenir une voire plusieurs tombes. Tous déplorent les vols de plus en plus fréquents dans ce lieu de recueillement.

"C'est honteux, s'exclame Gilberte. J'avais mis voici quelques jours des décors de Noël sur la tombe de mon beau-père, parce qu'il aimait beaucoup cette fête, et on m'a tout volé... Du coup, j'ai dû racheter des objets qui évoquent Noël pour une centaine d'euros!"

Le cimetière principal de Mons n'est pas un cas isolé. Les voleurs agissent à vrai dire dans tous les cimetières.

Le plus souvent, les objets emportés sont des fleurs, des vases, des statuette, des cadres. "Même des pierres tombales sont parfois vo-

lées pour être ensuite utilisées sur un seuil", ajoute Bernard Bougard, responsable du cimetière du chemin de la Procession étendu sur 17 hectares!

La surveillance assurée par les fossoyeurs, jardiniers et le responsable même ne suffisent pas pour dissuader les voleurs.

### Déposer plainte

"Lorsqu'une personne vient dans notre bureau pour nous signaler un vol, poursuit Bernard Bougard, nous allons d'abord vérifier sur place puis nous effectuons un tour dans les environs. Parfois, on retrouve un objet volé abandonné dans un buisson mais en mauvais état. Je conseille aux personnes de toujours porter plainte à la police car même si cette démarche n'aboutit pas forcément à l'identification des auteurs, cela permet au moins d'informer les autorités."

Devant la pierre tombale d'un jeune de 18 ans victime de la route, un panneau témoigne de l'indignation d'une famille plongée dans le deuil: "Nous remercions les personnes qui volent et détériorent le bien d'autrui. Aucune once de respect et d'amour propre. Merci de laisser ces gens reposer en paix et de laisser leurs biens".

Gilberte nous conduit vers d'autres tombes qui font égale-



Gilberte sur la tombe de ses beaux-parents. ■ EG

ment l'objet de son attention, celles où reposent des indigents. "Je me charge de fleurir également leurs tombes, poursuit-elle. Parfois, je constate que l'on a même volé des fleurs artificielles! Je ne comprends pas que l'on puisse faire cela..."

Ici et là, des dégradations révèlent un réel manque de respect. Comme ces ornements funéraires que l'on a cassés, comme ces cannettes de bière parfois abandonnées sur une tombe.

"J'ai enterré mon mari ici, explique Lucienne Legros-Zicot, de Mons, et je le regrette vraiment. Je viens tous les jours ici même par mauvais temps et je trouve que ce cimetière pourrait être mieux entretenu."

Voici un an, Mme Legros-Zicot a constaté qu'on avait dérobé une statue en bronze représentant la vierge sur la tombe de son mari. La police a retrouvé celle-ci dans la campagne. Quant aux auteurs... Que faire? ■■ CL.W.